



SIAÉ

NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL

Mercredi 8 novembre 2017, le Directeur central du SIAé a convoqué les organisations syndicales pour porter à leur connaissance la nouvelle organisation du travail envisagée.



PRÉSENTATION ET OBJECTIF :

Mise en place du travail en 2 fois 8h00 (double équipe- 2 plages horaires 5h-13h et 13h-21h) avec pour but la réduction des délais d'immobilisation.



POURQUOI ?

Faire face à la concurrence du SIAé avec les industriels privés



QUI EST CONCERNÉ ?

Principalement l'AIA de Clermont-Ferrand sur le C130 et l'A400M avec possibilité de l'étendre sur le NH90 et

les bancs d'essai moteurs.

Cette organisation du travail est présentée comme un outil à disposition pour réduire les délais d'immobilisation là où le besoin est nécessaire.



OÙ EN EST-ON ?

Ce projet a été présenté en 2015 à l'administration et a été validé ce jour. Deux étapes restent à passer : présentation des textes au ministère des comptes public et passage de ces textes au CTR Air.



MISE EN PLACE :

Ce nouveau mode de travail doit se faire au gré des besoins avec présentation aux CHSCT locaux concernés. Une prime de 23.30 € serait attribuée à chaque agent civil concerné et cela à chaque vacation.

ANALYSE CGT

Il s'agit pour la CGT d'une nouvelle attaque contre nos statuts et nos missions. À aucun moment les termes régaliens et étatiques n'ont été employés. Les seuls paramètres pris en compte sont les coûts et les délais.

Il est dangereux de vouloir calquer nos activités sur celles du privé, à moins de vouloir le devenir.

À ce compte, pourquoi ne pas envisager la mise en place des 3 x 8 h ?



Ce que la direction veut appliquer à l'AIA de Clermont-Ferrand sous couvert de réduction des immobilisations, pourquoi ne pas l'appliquer demain à Cuers et en Bretagne où les problèmes sur les flottes hélicoptères et ATL2 sont les mêmes ?

Pour la CGT, la priorité reste la santé et la sécurité des personnels. Ce n'est apparemment pas le cas de tout le monde, la flexibilité ne peut être la seule réponse. Embauches et formations en sont aussi, mais semblent bien peu explorées.

Il est temps également, pour ce ministère, de raisonner en termes de missions et non de productivité et de gain financier.

Il est temps également de se préoccuper des services annexes qui ne manqueront pas d'être impactés comme la logistique, la sécurité...



La délégation CGT était composée de Philippe Robert (AIA Clermont-Ferrand) et Pascal Schmitt (AIA Bordeaux)